

BILAN DE COMPETENCES



Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU BILAN DE COMPETENCES

Il permet :

- D'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
- De définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
- D'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

COMMENT EST MIS EN ŒUVRE LE BILAN DE COMPETENCES

Les bilans de compétences sont éligibles au compte personnel de formation.

- Lorsque le salarié mobilise son compte personnel de formation pour un bilan réalisé hors temps de travail, l'employeur n'a pas à être informé.
- Lorsque le salarié mobilise son compte personnel de formation pour un bilan en tout ou partie, pendant le temps de travail, il doit demander l'accord préalable de l'employeur selon les règles propres au compte personnel de formation.

Dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise (salariés) ou d'un congé de reclassement :

Le bilan de compétences ne peut être réalisé qu'avec le consentement du salarié.

Il fait l'objet d'une convention tripartite signée par le salarié, l'employeur et l'organisme prestataire de bilan. La convention précise les objectifs, le contenu, les moyens, la durée et la période de réalisation, et les modalités de réalisation, les modalités de remise des résultats détaillés et du document de synthèse ainsi que le prix et les modalités de règlement du bilan.

Le salarié dispose d'un délai de 10 jours pour faire connaître son acceptation en restituant la convention qu'il aura signée.

CONTENU

La durée du bilan de compétences varie selon le besoin de la personne. Elle est au maximum de 24 heures. Elle se répartit généralement sur plusieurs semaines.

Le bilan comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

Une phase préliminaire a pour objet de :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire,
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

Une phase d'investigation permet au bénéficiaire :

- Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
- Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels, Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.

VALIDATION : Certification professionnelle inscrite au RNCP

Formation éligible au compte personnel de formation Code CPF : 202

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Cette certification concerne plus particulièrement le champ de l'orientation professionnelle, de la psychologie du travail et de la formation professionnelle.

Cette certification est délivrée depuis 2014 selon les mêmes dispositions de formation. Elle délivre le certificat professionnel FFP de Consultant Bilan de Compétences depuis novembre 2016.

Cette certification Bilan de Compétences a pour objectif de valider les compétences en lien avec la méthodologie du bilan de compétences. Conçue et animée par des professionnels du Bilan de compétences et des Outils Psychométriques elle permet de :

- S'enrichir des différents concepts et fondements théoriques sous-tendant la pratique de l'accompagnement et du Bilan de compétences.
- Accompagner des transitions professionnelles.
- Acquérir une méthodologie adaptée à la pratique du bilan et notamment savoir conduire un entretien semi-directif.
- Réfléchir et travailler sa posture de conseiller bilan.
- Mettre en œuvre des méthodes d'analyse qui peuvent porter sur des objets différents (parcours professionnel, expériences, activité, connaissances...).
- Se munir d'outils opérationnels pour mener à bien une démarche d'accompagnement à l'orientation professionnelle.
- Se professionnaliser en tant que consultant bilan de compétences.
- Confronter et échanger sur sa pratique d'accompagnement.
- Se prévaloir d'une habilitation à un outil psychométrique.

Le bilan de compétences est obligatoirement réalisé par un prestataire extérieur à l'entreprise, qui ne peut organiser en interne le bilan pour ses salariés.

Contacts

Sb Consulting
64 Rue du Général Leclerc
77120 Coulommiers
01 85 81 06 07



Les prestataires financés sur fonds publics ou fonds mutualisés sont certifiés sur la base de critères définis par décret en conseil d'État.

DURÉE INDICATIVE

En centre : 24 heures

Cette durée est ajustable selon les acquis antérieurs et votre situation, consulter le conseiller.

PLANIFICATIONS DES PRESTATIONS

	Entretien préalable	Heure de bilan total	Nb de face à face global	Nb heure entretien Global	Nb heure en autonomie	Amplitude	Tps de synthèse
Bilan de compétences dans le cadre du financement	1h	24h	8	14h	10h	8 à 12 semaines	2h

MODALITÉS D'INSCRIPTION : Test et entretien

PRE INSCRIPTION EN FORMATION : Tout au long de l'année (entrée et sortie permanente)

TARIF : 1 300€ HT

CONTENU E. RESSOURCE : Accès à la plateforme E. Ressource

ACCES HANDICAPES : Accès PMR à nos locaux, si vous pensez être en situation de handicap :

- **Vérifiez auprès de nos référents HANDICAP :**
- Stéphane BENOIST Responsable pédagogique - Référent HANDICAP – Formateur

Email : stephane.benoist@sb-consulting.fr

- Sylvie SEGOND Assistante administrative - Adjointe référente handicap

Responsable Logistique

Mail: secretariat@sb-consulting.fr

Site internet : <https://www.sb-consulting.fr/sb-consulting-formation/equipe/>

Nos collaborateurs vous accueillent chaque jour dans nos locaux pour vous conseiller du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél : 01 85 81 06 07

Contacts

Sb Consulting
64 Rue du Général Leclerc
77120 Coulommiers
01 85 81 06 07

